

Montbrison, le 2 juillet 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Motion de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de la Loire (AMF42)

Dans un contexte de forte inflation et de perte d'autonomie financière des collectivités locales, les communes et les intercommunalités de la Loire, par la voix du Conseil d'Administration de l'AMF42 réunies autour de son Président Hervé Reynaud, s'inquiètent des mesures gouvernementales successives qui viennent impacter fortement les budgets locaux.

La suppression annoncée de certaines ressources des collectivités est en contradiction avec le renchérissement général des coûts, notamment de l'énergie et des matières premières, auquel vient s'ajouter à présent une augmentation du point d'indice de 3.5 pour les agents publics.

Si l'AMF42 déplore ces décisions prises sans concertation avec les associations d'élus, elle comprend la nécessité d'augmenter le point d'indice pour favoriser le pouvoir d'achat des agents publics.

Il n'en demeure pas moins que la situation financière des collectivités déjà affaiblie par la baisse des dotations de fonctionnement et la suppression de la taxe d'habitation en sera aggravée, obérant leurs capacités d'investissement.

A quelques jours du discours de politique générale de la Première Ministre, nous souhaitons que ces éléments soient entendus,

et que :

- l'Etat renonce à la baisse des dotations annoncée
- l'Etat s'engage à davantage soutenir des collectivités
- les élus soient pleinement associés au travail d'élaboration des réformes afin de s'assurer de leur compatibilité avec les contraintes locales qu'ils sont les plus à même d'appréhender.

**Contact Presse :** Hélène DAHAN (04 77 96 39 08)